

Dans l'Eure. Après une agression, les profs exercent leur droit de retrait

2 minutes

Après l'agression d'un professeur par un lycéen, aucun cours n'était assuré lundi 16 décembre 2019 au lycée Louise-Michel de Gisors.



Le lycée Louise-Michel de Gisors, dans l'Eure. | GOOGLE STREET VIEW

Aucun cours n'a été assuré de la journée au lycée Louise-Michel de Gisors, ce lundi 16 décembre 2019, rapporte le site actu.fr.

L'intégralité des professeurs a exercé son droit de retrait. Tous dénoncent le climat de violence qui semble régner aux abords de l'établissement, et dont le dernier exemple en date a choqué la communauté éducative.

Vendredi, en fin d'après-midi, l'un des professeurs de l'établissement a été violemment agressé par un élève alors qu'il tentait de s'interposer dans le cadre d'une rixe. Il a été blessé.

Partager cet article Le lycée Louise-Michel de Gisors, dans l'Eure.
Dans l'Eure. Après une agression, les profs exercent leur droit de
retraitOuest-France.fr

-
-
-
-